

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-11-2-1

Séance du vendredi 7 décembre  
2018

### **PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE D'UNE SUBVENTION ACCORDEE A MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION POUR LA REALISATION DU PROJET DE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE LEARNING CENTER DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PROJETS ETAT/REGION 2007/2013**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

#### **PRESENTS :**

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.  
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.  
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-7-2-1 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'attractivité des territoires, du développement touristique, de l'urbanisme et de l'aménagement,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2014-6-2-1 du 4 décembre 2014 relative à la construction de la nouvelle bibliothèque dénommée « Learning Center » dans le Contrat de Projets/Etat/Région 2007/2013,

- VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2015-5-2-2 du 22 mai 2015 relative à la construction de la nouvelle bibliothèque universitaire dénommée « Learning Center » dans le cadre du Contrat de Projets Etat/Région 2007/2013,
- VU la convention de financement pour la construction de la nouvelle bibliothèque dénommée « Learning Center » signée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 30 novembre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Proroge jusqu'au 1er juillet 2020 la durée de validité de la subvention d'un montant de 2 896 545 € attribuée à Mulhouse Alsace Agglomération pour la réalisation de la nouvelle bibliothèque dénommée « Learning Center » sur le campus de l'Université de Haute Alsace (UHA) à MULHOUSE dans le cadre du Contrat de Projets Etat/Région 2007/2013,
- Approuve et autorise la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant n°1 à la convention de financement tripartite (Département du Haut-Rhin – Région – Mulhouse Alsace Agglomération) du 1er juillet 2015 pour la construction du Learning Center sur le campus de l'Université de Haute Alsace (UHA) à MULHOUSE dans le cadre du Contrat de Projets Etat/Région 2007/2013, avenant joint en annexe à la présente délibération,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F225, chapitre 204, fonction 23, nature 204142, code programme 2772, service 108. La subvention sera versée conformément aux modalités prévues par la convention de financement du 1er juillet 2015.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Mmes Josiane MEHLEN-VETTER et Lara MILLION, MM. Alain COUCHOT, Vincent HAGENBACH en leur qualité de Vice-Président de M2A, Mmes Fatima JENN, Catherine RAPP, Marie-France VALLAT et MM. Marc MUNCK, Philippe TRIMAILLE ne participent pas ni au débat, ni au vote en leur qualité de Conseiller communautaire délégué.

Adopté à l'unanimité